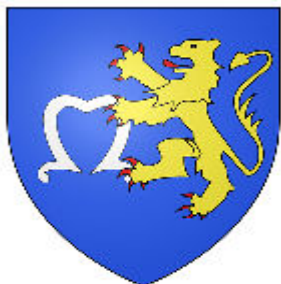


DÉPARTEMENT DE LOZÈRE



COMMUNE
DE
MEYRUEIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 juin 2026

Date de convocation : 23 juin 2026

Lieu : Mairie de Meyrueis – salle du conseil

Heure d'ouverture de la séance : 18h30

Présents : David HERRARD, Alain GERMANAUD, Hélène CUPILLARD, Bernard RIEU, Nelly MESSY, Michaël DOUSSIÈRE, Claire LAPLACE, Martin ESTEVE, Gabriel LUCAS, Fidélia NGOLO, Christiane SANCH JEANJEAN, Lionel BERTRAND, Céline TRESSALET.

Absents excusés / Pouvoirs : Pascale LANGLOIS donne pouvoir à Hélène CUPILLARD, et Christelle LEMAIRE donne pouvoir à Alain GERMANAUD.

Secrétaire de séance : Alain GERMANAUD

Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération relative à la composition du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le conseil municipal accepte cet ajout.

David HERRARD, maire de Meyrueis déclare ouvert le conseil municipal à 18 heures 30.

Alain GERMANAUD assure le secrétariat de séance.

1/ Création d'un poste (20h/mois) pour la cantine

Actuellement, une contractuelle occupe un poste à la cantine sur un temps partiel (20h par mois). Son contrat est arrivé à terme. Il est proposé de créer un poste de même nature sur un temps identique.

Ce poste sera ouvert au recrutement. Il faut savoir que d'ores et déjà la personne qui occupe cette fonction souhaite prolonger cet emploi.

Délibération:

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	0	0

2/ Projet de cour OASIS à l'école

Il s'agit de revégétaliser la cour de l'école afin de l'adapter au dérèglement climatique et la rendre ainsi plus agréable. Ce projet de requalification des espaces implique totalement les élèves et permet un éveil concret à l'écologie. Le déroulement de l'opération associe ensuite dans un comité de pilotage les enseignants et les élus puis intègre les potentiels prestataires jusqu'à la recherches de subventions.

Ce projet est soutenu par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Sud Lozère et peut bénéficier de financements européens (maximum 80%). Dans un premier temps, des architectes conseils du CAUE Lozère interviendront auprès des élèves.

Ce travail est envisagé avec 2 classes (CE/CM).

Ce projet débutera en septembre 2026. Les travaux sont envisageables à partir de l'été 2027.

Le maire propose au conseil municipal d'engager ce projet avec le PETR Sud Lozère.

Délibération:

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	0	0

Par ailleurs, l'école s'est engagée dans un projet de protection de la biodiversité dans une aire terrestre éducative. Le REEL 48 est partenaire de cette opération. Avec le soutien de l'éducation nationale, l'école peut bénéficier d'une subvention de 4000€ de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour 2 ans, dès lors que le projet est soutenu par un don minimum de 100€.

Le maire propose au conseil municipal de subventionner exceptionnellement d'un montant de 100€ l'amicale de l'école afin d'assurer le déclenchement de l'obtention de la subvention de l'OFB.

Délibération:

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	0	0

3/ Gestion de la location du tennis municipal

Après l'étude de plusieurs hypothèses, la solution proposée est de confier la gestion des locations au club de tennis à travers l'utilisation de l'application TENUP de la fédération française de tennis. Une convention sera signée avec la présidente du club pour fixer les modalités de ces locations.

Il est proposé de laisser au club les loyers des locations qui s'élèvent habituellement à environ 400€ pour la période estivale et de rendre compte à la mairie en fin d'année du montant ainsi récolté. Ce dernier sera ainsi pris en compte dans le cadre de l'évaluation de la subvention annuelle accordée au club.

Le maire propose au conseil municipal une délibération autorisant cette convention.

Délibération:

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	0	0

4/ Syndicat mixte environnement Sud Lozère

41/ Soutien à la déchetterie de St Privat de Vallongue

Le site de la déchetterie de St Privat de Vallongue subit une instabilité structurelle chronique (glissement). Un projet de reconstruction est en cours et nécessite un appui formel des communes adhérentes au syndicat. Il est demandé au conseil municipal de se prononcer en faveur du projet de reconstruction et d'appuyer les demandes de subventions.

Le maire propose au conseil municipal une délibération de soutien.

Délibération:

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	0	0

42/ Projet de compostage partagé

Les lois 2015-992 et 2020-105 relatives respectivement à la transition énergétique pour la croissance verte et à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire incitent notamment à la réduction des déchets et à la promotion des pratiques écologiques. Dans ce cadre et avec le soutien du syndicat mixte environnement Sud Lozère, il est envisagé d'installer un site de compostage partagé. L'emplacement prévu se situe derrière l'église afin de promouvoir cette pratique prioritairement auprès d'un public sensibilisé, à savoir les bénéficiaires des jardins partagés.

Le maire propose au conseil municipal une délibération pour l'installation de ce site de compostage partagé.

Délibération:

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	0	0

5/ Sécurisation du GR6

Afin de sécuriser la circulation sur la RD 986 à hauteur du tunnel de Bouillère, la commune a engagé une opération destinée à annihiler les chutes de pierres provenant du mur de soutènement du GR6. La SAS Vertical Sécurité de Millau (12) engagera des travaux de purge du site et de pose d'un filet métallique à partir du 7 juillet 2026. Un devis de 11 460,00€ est signé avec cette entreprise.

Suite à une rencontre avec la sous-préfète de Florac, une subvention de l'Etat est envisageable. A cet effet, le maire propose de déposer une demande de subventions incluant le coût de la prestation de la géotechnicienne et de la société Vertical Sécurité.

Le maire propose une délibération pour demander une subvention.

Délibération:

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	0	0

6/ CCGCC – approbation du rapport de la CLECT 2026

Il s'agit de la compensation liée aux transferts de compétences entre la commune et la COMCOM. Celle-ci est révisée périodiquement. Pour 2026, les changements portent sur les charges de fonctionnement des bureaux des offices de tourisme. Ce rapport a été adopté par le dernier conseil communautaire.

Le maire propose d'approuver ce rapport.

Délibération:

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	0	0

7/ Désignations dans des organismes

71/ Société d'Economie mixte de la Lozère (SELO)

Pour participer aux réunions de la SELO, sont volontaires et désignés :

- Titulaire : Davis HERRARD,
- Suppléante : Claire LAPLACE

72/ Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Pour participer aux travaux du CCAS, sont volontaires et désignés :

- Président : le maire,
- Membres élus : Pascale LANGLOIS, Nelly MESSY, Gabriel LUCAS, Fidélia NGOLO.

8/ Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Cette relance du conseil départemental en date du 10 juin 2026 a déjà eu une réponse favorable à l'automne 2025.

9/ Urbanisme

Un plan local d'urbanisation (PLU) ne présente pas un grand intérêt pour la commune qui dispose de peu de terrains constructibles. En revanche une carte communale est plus simple à mettre en œuvre.

10/ Questions diverses

- La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la maison Principale est accordée pour une subvention de 45%.
- Pour information, le Bureau de Recherches Géologiques Minières (BRGM) effectue actuellement des recherches de gisements selon deux méthodes : par prélèvements d'échantillons dans les cours d'eau ou par hélicoptère.
- Afin de renforcer les pompiers, un réserviste est présent sur Meyrueis tout l'été. Il est logé au DAC, hébergement pris en charge par la commune.
- Le docteur BOUVERET cessera toute activité sur Meyrueis à la fin de l'été. Des démarches ont été conduites auprès de l'ARS (19 juin), de la députée (20 juin), de la sénatrice (25 juin) afin de trouver une solution à la pénurie de médecin. Le dispositif « Docteur Junior » a été évoqué. Il concerne les internes en 4^{ème} année d'étude. Ce dispositif nécessite la mise en place d'un maître de stage. Il s'agit d'une contrainte majeure pour laquelle une réponse est actuellement recherchée.

- Le stagiaire en communication présente ses activités actuelles : la gazette meyrueisienne, l'affichage à la piscine municipale, les supports de la médiathèque, la page Facebook et le site de la commune.
- Un sens interdit sauf riverains est mis en place à l'entrée de la rue de la Ville côté Placette.
- Des travaux d'enfouissement des réseaux débuteront bientôt à Ferrussac. Ils sont conduits par le SDEE. Ils seront interrompus pendant l'été et reprendront en septembre. Une réunion publique est organisée sur place le 8 juillet afin de déterminer avec les résidents l'emplacement des points d'éclairage.

Le maire remercie les conseillers et clôt le conseil à 20h30.